



N° 61 Juillet - Juli 2012

Numéro spécial

LA JUSTICE N'EST PAS LA VENGEANCE

À l'occasion de la libération conditionnelle de Michelle Martin, ex-épouse de DUTROUX

Rappel des faits (par la rédaction)

L'affaire Dutroux est une affaire criminelle qui a eu lieu en Belgique dans les années 1990. Le principal protagoniste de l'affaire, Marc Dutroux, était, entre autres, accusé de viol et de meurtre sur des enfants et de jeunes adolescentes, ainsi que d'activités relevant de la pédophilie. Il fut arrêté le 15 août 1996 et condamné à la prison à perpétuité. Sa femme, Michelle Martin, fut sa complice; elle a, en outre, laissé mourir de faim Melissa Russo (9 ans) et Julie Lejeune (8 ans) dans la cave de Marcinelle pendant que Marc Dutroux était en prison.

Michelle Martin fut condamnée à trente ans de réclusion. Depuis 2009 elle a demandé, chaque année, sa libération, conformément à la législation belge. Une des conditions était qu'elle trouve un domicile où on accepte de l'accueillir. Michelle Martin aurait voulu trouver refuge dans une communauté religieuse en France, mais le ministère français de la Justice avait refusé de donner son accord. Maintenant qu'elle a accompli la moitié de sa peine, le tribunal de l'application des peines (TAP) de Mons s'est prononcé pour sa libération conditionnelle (qui comporte de nombreuses conditions très strictes, par exemple un plan d'insertion sociale (avec un domicile et une occupation principale), acceptation d'un suivi psychologique, volonté d'indemniser les victimes etc.)

Les Sœurs Clarisses de Malonne, près de Namur, ont, après de longues discussions entre elles, accepté de prendre Michelle Martin à leur charge (logement et travail rémunéré).

Suit maintenant un état de la question à l'aide d'un choix limité de la presse belge.

Premières réactions

Les murs du monastère des Clarisses à Malonne ont été recouverts de slogans hostiles, surtout "NON à M. M.". Le vendredi 3 août, une manifestation à Malonne rassemblait quelque 350 personnes pour dire "non" à Michelle Martin et aux Sœurs Clarisses. Les organisateurs avaient espéré en rassembler plus de 5000. L'accès au monastère était bloqué par la police. On vit un petit enfant, un panonceau autour du cou, "Je veux grandir, laissez-moi vivre". Une pancarte portait "Honte" dont le "T" était devenu une grande croix; une autre affichait "Clarisses complices", une autre encore "Les enfants = pas de seconde chance"¹. A la fin des ballons blancs et des ballons noirs furent lâchés.

Zaterdag 4/8 was er een nieuwe manifestatie. Een van de slogans was: 'De duivel komt vrij uit de gevangenis'. In een mail schreef iemand anoniem dat hij nooit meer een kerk zou binnenstappen als de nonnen zo'n 'beest' zouden opvangen.

Jean-Denis Lejeune, de vader van Julie, organiseert op 19 augustus een optocht te Brussel tegen de vrijlating van Michelle Martin en voor een snelle hervorming van justitie. Hij vindt dat op zijn minst de wet-Lejeune een pak strenger moet worden².

Pourquoi tant de cris de vengeance ?

"Het klinkt weinig ethisch in onze oren, maar bij onze voorouders, en zelfs bij andere primatensoorten, was een wraakneming een garantie om in de toekomst niet nogmaals het slachtoffer te worden. Wie zich niet verdedigde en geen wraak nam, kreeg de reputatie van kwetsbaar te zijn en zou in de toekomst gemakkelijker in het vizier van misdadigers komen. /.../ Wraak had dus een straffende functie om nieuwe misdrijven te voorkomen. Dat mechanisme werd uitgebreid tot de groep waarin men leefde. De familie kon wraak nemen voor een vergrijp jegens een van haar leden. *De auteur voegt er aan toe dat publieke terechtstellingen de groep toelieten er zich van te vergewissen dat de straf wel degelijk werd uitgevoerd.*

/.../ De laatste duizenden jaren van onze evolutie zijn we in veel grotere massa's gaan samenleven. Het hoeft geen betoog dat deze samenlevingen te complex werden om geregeld te worden aan de hand van dezelfde oude, biologisch³ gedirigeerde mechanismen als voorheen. Het aantal misdrijven nam immers toe, en het zou tot een onvoorstelbare chaos hebben geleid indien eenieder zelf de misdaad zou aanpakken waarvan hij slachtoffer was geworden.

/.../ Onze (*moderne*) samenleving – gelukkig beschaafd genoeg om geen publieke terechtstellingen meer te organiseren - legt een juridisch verantwoorde straf op en voert ze uit. Maar u en ik zien dat niet! Dus ook de slachtoffers niet. Vandaar het onbewuste gevoel 'ik heb me laten doen, ik heb geen wraak genomen voor mijn gemeenschap'. Dat is het probleem van het gevecht tussen cultuur en biologie, waarbij we moeten blijven supporteren voor de eerste.

Een vervroegde vrijlating ervaren we onbewust als straffeloosheid. Ons oude brein kan daar zo slecht mee om dat de motivatie kan rijpen om zelf het heft in handen te nemen. Bij kindermisbruik is die stap nog

¹ *La Libre Belgique* du 4 et 5 août.

² *De Standaard* van 4 en 5 augustus. Twee dagen voordien schreef Hans Geybels, théoloog, in dezelfde krant: "Iedereen voelt scherp aan dat de huidige strafmaat te gering is." Dat is goed mogelijk, maar dat hangt af van de door het volk gekozen wetgevende macht.

³ Biologie betekent hier, aldus de auteur, 'de evolutionair geknede genetische component van onze gedrag'.

sneller gezet. De bescherming van kinderen is immers een nog veel ouder gedragsmechanisme. Elke diersoort beschermt zijn jongen verbeten, ze zijn immers de gemakkelijkste slachtoffers. /.../ Niet te verwonderen dat we kindermisbruik als het ergste vergrijp zien."⁴

*Dans le même sens, la voix d'un avocat: "**Il est tellement facile de hurler avec les loups.**"*

"Non, je suis désolé, mais je ne trouve pas monstrueuse la décision prise par le Tribunal d'application des peines de libérer Michelle Martin, conformément à la loi. /.../

Par contre, je suis effrayé par ces projets de marches de la haine, ces propos orduriers, voire ces appels au meurtre, diffusés sur Internet, suivis de ces dégradations commises au préjudice de cette communauté religieuse qui a le tort d'accepter en son sein celle dont personne ne veut, contraignant la police à protéger cette institution et ses membres.

Ici encore, la passion l'emporte sur la raison, sans doute parce que l'opinion publique ne parvient pas à distinguer la justice de la vengeance. Déjà dans les sociétés primitives, le corps social s'est aperçu que la vengeance, qui implique la punition de l'auteur d'un fait délictueux par celui qui s'en estime préjudicié, devrait être institutionnalisé afin d'éviter le chaos. Cette confiscation du "droit" individuel de vengeance de la victime au profit de la société s'appelle la justice. On ne peut pas violer celui qui a violé, on ne peut torturer celui qui a torturé et on ne peut occire celui qui a tué.

A la place, un système de sanction est organisé et mis en œuvre par des magistrats, au nom de la société. Cette notion n'est cependant jamais totalement entrée dans les moeurs, et on le remarque particulièrement à l'occasion de ces affaires médiatisées. Pourquoi les prisons sont-elles dans un tel état de délabrement? Parce qu'aucun responsable politique ne croit utile de se saisir de ce problème, électoralement délicat. Le coupable doit payer, doit souffrir et tant mieux s'il se trouve dans une cellule insalubre et surpeuplée, traité comme un animal. La presse d'hier se faisait l'écho du témoignage d'un parent d'une victime: pourquoi aurait-elle une deuxième chance, elle, puisqu'elle n'en a laissée aucune à sa fille? La réponse est pourtant simple: la justice n'est pas la vengeance et si la société se comportait à l'égard des condamnés comme ceux-ci se sont comportés à l'égard de la société, le caractère répréhensible, et parfois odieux, des faits pour lesquels ils ont été condamnés serait finalement légitimé par la société elle-même. Et paradoxalement, infliger à un coupable ce qu'il a fait subir à une victime conférerait à celui-ci le même statut⁵.

L'auteur relève une grosse inconséquence chez ceux qui critiquent la décision prise: On entend aussi que la justice est rendue contre le peuple. C'est exactement l'inverse qui s'est passé. /.../ Le jury (populaire) a décidé d'infliger une peine de trente ans, en étant parfaitement informé qu'après dix ans, une libération conditionnelle était possible. Revenir sur ce qu'a décidé ce jury, en parfaite connaissance de cause, reviendrait donc à remettre à néant la décision du peuple.

⁴ Mark Nelissen, gedragsbioloog, Universiteit Antwerpen, in *De Standaard* van 3 augustus.

⁵ NDLR. *On peut le dire plus simplement: en répondant à la violence par la violence – c'est bien cela la vengeance – on se laisse dicter sa conduite par l'agresseur, on entre dans la logique de l'agresseur, on se laisse infecter par les attitudes de l'agresseur, attitudes de mépris et de manque de respect à la personne. On s'abaisse à son niveau. Et en acceptant d'employer des moyens qui diminuent l'autre, je me diminue moi-même.*

Et l'auteur de conclure: Il est tellement facile de hurler avec les loups. Eduquer, éclairer la population à propos de ces questions fondamentales qui l'intéressent au premier chef nécessite bien entendu un travail plus long, plus complexe, mais tellement nécessaire dans une société démocratique⁶.

Une autre femme

Maître Thierry Moreau, l'avocat de Michelle Martin, était formel: "J'ai la conviction que la femme qui quitte la prison n'est plus la même que celle qui y fut enfermée en 1996." Le Tribunal de l'application des peines suit l'avis de l'avocat, car il affirme que Martin a changé. Les sœurs du monastère de Malonne ont reçu l'assurance que Martin a évolué favorablement.

"Iedereen die in een begeleidingsfunctie werkt in een gevangenis, elke aalmoezenier of moreel consulent, elke gevangenispsycholoog of maatschappelijk werker, zal zich mensen voor de geest kunnen halen die tijdens hun gevangenisverblijf een enorme verandering doorgemaakt hebben. Sommige gedetineerden beleven, meestal in de beslotenheid van hun cel, een ware catharsis waarin existentiële vraagstukken rond verantwoordelijkheid, schuld en boetedoening aan bod komen.

/.../

Hoe vreemd het ook moge klinken: in de gevangenis, die symbool staat voor het kwade in de mens, leert men soms dat er altijd een positieve groeikern zit in de mens."⁷

La voix de l'Évangile

"Les Sœurs Clarisses de Malonne, dont je salue la générosité audacieuse, se disent encore bouleversées *"par l'horrible souffrance des victimes et de leurs familles qui ont traversé l'enfer"*. Il n'empêche. D'autres voix peuvent aussi se faire entendre. Le pardon – ce *"lent travail qui invente l'avenir"* (Philippe Landenne) – ne concernerait-il pas Michelle Martin ? Il ne s'agit certainement pas d'oublier ni de nier la gravité des faits, mais de permettre à quelqu'un de se relever. Toute personne a le droit, à un moment donné, de se reconstruire, après avoir payé sa dette à la société. Or, c'est le cas de Mme Martin.

Depuis six ans, la loi lui permet de demander une libération conditionnelle. Elle l'a fait, mais personne ne lui offrait les conditions de réinsertion nécessaires. C'est la porte d'une communauté de femmes cherchant à vivre l'Évangile au quotidien qui a fini par s'ouvrir pour accueillir celle que l'on voudrait lyncher. L'ancienne compagne de Marc Dutroux s'est posée comme une ennemie de notre société, car qui touche aux enfants touche à l'humanité tout entière. Mais l'amour ne peut avoir nulle frontière et doit pouvoir aller à la rencontre des ennemis.

Une femme comme Etty Hillesum, morte à Auschwitz en 1943, à l'âge de 29 ans, a pu écrire – tout en reconnaissant que cela lui ferait peut-être mal au stylo – que *"si un SS me frappait à mort à coups de pied, le lèverais encore les yeux vers son visage et je me demanderais avec un étonnement angoissé, mêlé de curiosité humaine: Grand Dieu, mon gars, que s'est-il donc passé de si épouvantable dans ta vie pour que tu te laisses aller à des choses pareilles ?"* (15 mars 1941).

Marc Aurèle, au 2^{ème} siècle, osait rappeler à ses contemporains que *"le propre de l'homme est d'aimer même ceux qui l'offensent"* (Pensées pour moi-même, VII, 32). *"Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font"*, disait Jésus en croix. Le pardon peut s'offrir même avant la demande de pardon, il peut précisément être ce qui permet à la personne de se tourner vers l'avenir et de demander pardon.

⁶ Me Antoine Leroy, avocat, in *La Libre Belgique* du 3 août.

⁷ Johan Baeke, gerechtspsychiater, in *De Standaard* van 2 augustus.

Le repentir de l'enfant prodigue affamé était-il sincère ? Rien n'est moins sûr. Mais dans les bras accueillants de son père, tout a été à nouveau possible. L'espérance d'un mieux anime chacune de nos vies et est le moteur de nos existences. Qu'il puisse en être ainsi pour tous, sans exception"⁸.

"Deze dagen worden de zusters Clarissen in het Waalse Malonne serieus op de korrel genomen. Zij doen nochtans gewoon wat er in het evangelie staat. Jezus at met hoeren en tollenaars, Hij genas zondaars en vergaf moordenaars. Hij was zich bewust van hun duisternis, van hun vervreemding met God, van hun nee-woorden, en naar hen ging Hij, hen wou Hij ontmoeten, met hen at Hij, met hen wilde Hij gemeenschap.

De zusters in Malonne doen wat zij volgens hun geweten moeten doen, gevormd door het evangelie, Jezus zelf. Door hun keuze willen ze Michelle Martin een tweede kans geven, de mogelijkheid dat ze zich keert naar wat waar is.

Met deze keuze geven ze geen enkele blijk van rechtvaardiging aan het adres van Martin wat betreft haar medeplichtigheid aan de vroegere wandaden van haar ex Dutroux, maar plaatsen ze zichzelf als gemeenschap in de liefdevolle barmhartigheid van Jezus.

De zusters maken zich door deze daad niet populair, ze volgen niet het gros van de publieke opinie, ze volgen gewoon hun geweten, ingebed in de liefde van Jezus voor ons allen.

Laat ons bidden dat ook Michelle Martin, zoals de verloren zoon, teruggaat naar het huis van haar vader. De Heer zal haar tegemoet lopen om haar in zijn armen op te nemen.

Tegelijkertijd zijn er ook de ouders en de familieleden van de kinderen die slachtoffer waren destijds van Dutroux. Zij hebben geleden en deze daad van de zusters doet hun wonden weer opnieuw in volle hevigheid bloeden. Het is puur menselijk gezien begrijpelijk dat een dergelijke keuze van de zusters en van het gerecht hen boos maakt. Anderzijds is de mens geroepen om meer te zijn dan puur menselijk. God wil ons boven het puur-menselijke tillen om ons te brengen in zijn liefde en barmhartigheid.

Laat ons in deze treuren mét de treurenden en bidden om bekering voor hen die het nodig hebben."⁹

En guise de conclusion

Om dit klein dossier af te sluiten, een brief die men niet in de dagbladen vindt, maar die, naar ik hoop, ons aller standpunt samenvat.

⁸ Charles Delhez, sj, chroniqueur à *Dimanche*, in *La Libre Belgique* du 3 août.

⁹ Dagelijks Bijbelcitaat (Van Woord naar leven), zaterdag 4-08-2012.

COREB - Conférence des Religieuses/Religieux en Belgique

Bruxelles, le 3 août 2012

A la Mère Abbessse et aux Sœurs Clarisses
du Monastère de Malonne

Chère Sœur Christine,
Chères Sœurs,

Les membres du Conseil d'administration de la COREB ont pris connaissance du communiqué de presse que vous avez diffusé le 31 juillet 2012 par lequel vous nous informez de l'accueil de Michèle Martin dans votre monastère de Malonne.

Dans la contemplation d'un Dieu juste et miséricordieux, vous avez puisé la force de poser ce geste prophétique. Nous saluons votre audace et nous vous exprimons notre sympathie et notre communion fraternelle.

Après cette décision difficile, longuement mûrie dans la réflexion et la prière, vous êtes maintenant affrontés à une autre épreuve, tout aussi dure, celle de l'incompréhension et de l'hostilité à votre égard.

Vous avez fait le choix courageux de la fraternité et de l'espérance: nous sommes de tout cœur avec vous et nous vous assurons de notre prière pour qu'il soit entendu."

Soeur Marie-Cathérine Pétiau
Présidente de la COREB

[RETOUR](#)